

Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure

EXTRAIT du PROCES VERBAL des DELIBERATIONS
du CONSEIL SYNDICAL du 28 MARS 2012

L'An Deux Mille Douze, le Vingt Huit Mars, à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Mme GUICHERD, Monsieur ROUX, Mme NICOLAS, Monsieur DENISSIEUX, Monsieur GELIN, Monsieur FIORINI, Monsieur PARTRAT, Mme JACQUIN Trésorier Principal.

Monsieur GELIN présente un pouvoir de Monsieur LAFONT
Monsieur DENISSIEUX présente un pouvoir de Monsieur EVANGELISTA
Monsieur PARTRAT présente un pouvoir de Monsieur CAILLET ROUSSET
Madame GUICHERD présente un pouvoir de Madame BARET
Monsieur ROUX présente un pouvoir de Monsieur JOURDAIN
Absente excusée : Mme FOUILLAT.

Objet : M. le Président présente le budget primitif 2012 examiné par la Commission Finances réunie le 18 janvier 2012.

Budget
Primitif
2012

Le budget primitif s'équilibre :

- En dépenses et en recettes de Fonctionnement pour un montant de : 2 217 756.22 €
- En dépenses et en recettes d'Investissement pour un montant de : 591 231.32 €

Après avoir pris connaissance des documents joints,

Après délibération, à l'unanimité,

Le Conseil Syndical :

- **VOTE** le Budget Primitif 2012,
- **APPROUVE** la présentation fonctionnelle du Budget,
- **AUTORISE** les virements de crédits nécessaires à l'ajustement des Comptes en fonction des besoins,
- **CHARGE** Monsieur le Président de mettre en application ce Budget.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS
ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS

Le Président du SIM Certifie exécutoire la présente délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.
Fait à St Laurent de Mure, le 29 mars 2012

Le Président

Bernard BEGUIN

